|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2016Genève, 25 mai - 2 juin 2016** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 8** | **Addendum 1 auDocument C16/40-F** |
| **31 mai 2016** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |

Veuillez trouver en Annexe la présentation du rapport du Vérificateur extérieur des comptes de l'Union.

**Annexe**: 1

**ALLOCUTION DE M. RAFFAELE SQUITIERI, PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES ITALIENNE**

**A LA SESSION DE 2016 DU CONSEIL DE
L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
31 mai 2016**

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le grand plaisir de vous présenter l'attestation d'audit et le rapport d'audit concernant les états financiers de l'Union internationale des télécommunications au 31 décembre 2015.

Compte tenu des résultats de la vérification des données consignées dans les états financiers (et après avoir vérifié les politiques comptables adoptées), nous avons formulé un "avis sans réserve", dans lequel nous soulignons que les états financiers de l'Union internationale des télécommunications pour 2015 donnent une image fidèle, pour tous les points essentiels, de la situation financière de l'Union au 31 décembre 2015 et de l'exercice clos à cette date, de sa performance financière, de l'évolution de ses actifs nets, de ses flux de trésorerie et de la comparaison entre les montants budgétisés et les montants effectifs, conformément aux normes IPSAS et au Règlement financier et Règles financières de l'UIT.

Dans l'attestation d'audit, nous avons toutefois indiqué dans notre "Exposé de la situation" que l'état de la situation financière fait apparaître un actif net négatif, attribuable essentiellement à l'incidence des passifs actuariels correspondant aux prestations à long terme dues aux fonctionnaires (appelées assurance maladie après la cessation de service). Notre analyse détaillée figure dans notre rapport. Des mesures sont actuellement prises par la direction, qui nous a assuré qu'elle veillerait à leur efficacité.

Le rapport d'audit complet, joint en annexe à l'attestation d'audit et publié conformément au Règlement financier et aux Règles financières de l'Union, contient des informations particulièrement importantes sur les états financiers et les résultats des vérifications que nous avons effectuées concernant les activités menées par la direction.

Conformément à notre mandat de vérification, nous avons en outre procédé à la vérification des comptes de la manifestation ITU TELECOM World 2015 de l'Union internationale des télécommunications. Les résultats de ces activités de vérification sont présentés dans un rapport "ad hoc". Enfin, nous avons vérifié et certifié les comptes, pour l'exercice 2015, des projets financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et gérés par l'Union internationale des télécommunications.

Mes collègues et moi-même serons ravis de répondre à vos éventuelles questions sur les activités de vérification que nous avons menées.

Pour conclure, je tiens à adresser mes sincères remerciements à la direction et au personnel de l'Union internationale des télécommunications pour leur aimable coopération et le professionnalisme et la disponibilité dont ils ont fait preuve en nous fournissant les renseignements et les documents nécessaires pour mener à bien notre activité de vérification et publier notre opinion et notre rapport d'audit.

Merci beaucoup de votre attention.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_